

MAIRIE de BELLOT

Mairie Mairie

: 01.64.04.81.98 Secrétariat : 01.64.04.44.33

NS/

: 01.64.04.80.63 : mairiebellot@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 30 JUIN 2017**

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation: 21 juin 2017

Présents:

M. François HOUSSEAU, Maire

Mme Sandrine LETOLLE - Mme Christine MOREAUX - M. Roger DARDART, Adjoints MM. Gérard COLOMBO - Frédéric DUGUET - Patrick SUDRES - Alexis DEPREZ - Luis Filipe DE MELO VIEIRA - Mmes Joëlle LEGENDRE MORISSE - Gabrielle MAILLARD - Muguette AUBISSE

Absents excusés + pouvoirs :

M. Alfred FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme Joëlle LEGENDRE MORISSE Mme Sylvie LAROCHE DJOUADI ayant donné pouvoir à Mme Sandrine LETOLLE M. Laurent MIGNARD ayant donné pouvoir à M. François HOUSSEAU

COMPTE RENDU DE LA PRÉCEDENTE SÉANCE

Le compte rendu de la séance du 20 JUIN 2017 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nomination secrétaire de séance

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Christine MOREAUX a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

1/ ELECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ELECTIONS SÉNATORIALES

Après avoir constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie, le bureau électoral, en application de l'article R. 153 du Code Electoral a été constitué de :

- M. François HOUSSEAU, Président,
- M. Roger DARDART et Mme Joëlle LEGENDRE MORISSE,
- M. Alexis DEPREZ et Mme Sandrine LETOLLE.

Mme Christine MOREAUX a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a alors indiqué que conformément aux articles L.284 et L.286 du Code Electoral, le Conseil Municipal devait élire TROIS délégué et TROIS suppléants.

ELECTION DES DELEGUES – 1er TOUR DE SCRUTIN

Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder, sans débat, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du délégué.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au Maire son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés 15
Majorité absolue : 9

A obtenu

M. Roger DARDART 15 voix
Mme Christine MOREAUX 15 voix
Mme Sandrine LETOLLE 15 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

M. Roger DARDART

Qui a déclaré accepter le mandat

Mme Christine MOREAUX

Qui a déclaré accepter le mandat

Mme Sandrine LETOLLE

Qui a déclaré accepter le mandat

- ELECTION DES SUPPLEANTS -1er TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des TROIS suppléants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls : 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 9

Ont obtenu

Mme Joëlle LEGENDRE MORISSE

M. Frédéric DUGUET

M. François HOUSSEAU

15 voix
15 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Mme Joëlle LEGENDRE MORISSE Qui a déclaré accepter le mandat.

M. Frédéric DUGUET

Qui a déclaré accepter le mandat.

M. François HOUSSEAU

Qui a déclaré accepter le mandat,

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 21H30.

Le Maire.

